

Collectif solidarité contre l'exclusion asbl

Résumés des études et analyses du CSCE 2019

réalisées avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Service de l'Éducation permanente).

Études :

Étude 1 : Tervuren, décolonial ?

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

Ensemble !, n° 99, p. 3 à 4, 22 à 23, et de 58 à 76, 98.824 c

Près de vingt ans après l'annonce de sa rénovation, cinq ans après sa fermeture pour travaux, le Musée Royal de l'Afrique Centrale (MRAC) vient de rouvrir, en décembre 2018, sous le nom d'AfricaMuseum. Cette ancienne institution, à l'origine vouée à convaincre les Belges des bienfaits de la colonisation, a-t-elle vraiment été « décolonisée » ? Présente-t-elle aujourd'hui une image digne des Africains (et de Congolais en particuliers), ou continue-t-elle à véhiculer des stéréotypes racistes ? Le public peut-il faire lui confiance ? Ou bien faut-il s'en méfier et éviter d'y envoyer des enfants ?

Autant de questions que nous avons essayé d'aborder dans cette étude, en soulignant le fait que l'histoire coloniale belge - liée à la reproduction de certains stéréotypes racistes - constituait un enjeu social actuel. Concernant le MRAC, nous avons notamment replacé sa réouverture dans la perspective de son histoire, en tant qu'instrument de propagande coloniale et son lien avec la négation des crimes coloniaux belges. Nous avons également passé en revue de façon critique sa nouvelle exposition permanente qui nous a semblé ne pas tenir sa promesse affichée de "décolonisation", faute d'avoir assumé une véritable rupture par rapport à la colonialité. Enfin, nous avons tenté de repérer les pistes qui pourraient être suivies pour mener à bien cette décolonisation du musée. L'ensemble de notre étude s'est appuyée sur une large consultation de la bibliographie existante.

Parallèlement à notre étude propre, une série d'interviews d'experts a été publiée dans le même numéro de notre revue : Guido Gryseels (directeur général du MRAC), Gratia Pungu (experte désignée par les associations de la diaspora pour participer au processus consultatif du musée), Billy Kalonji (président du Comité de concertation MRAC - Associations africaines), Boris Wastiau (directeur du Musée d'Ethnographie de Genève), Joris Capenberghs (Muséologue) et Elikia M'Bokolo (historien à l'EHESS et à l'UniKin).

Étude 2 : La "garantie jeunes" en Région bruxelloise (2013 - 2018) : échec ou réussite?

Yves Martens (CSCE),

Publiée sur www.ensemble.be, 62.500 caractères.

La Garantie jeunes est à l'origine une initiative scandinave à laquelle l'Union européenne (UE) s'est intéressée et qu'elle a, en plusieurs étapes, reprise à son compte. Ce qui a abouti à une recommandation du Conseil européen du 22 avril 2013 sur l'établissement d'une garantie pour la jeunesse. La définition de la garantie pour la jeunesse, telle qu'adoptée par le Conseil de l'Union européenne, renvoie à une situation dans laquelle « tous les jeunes de moins de vingt-cinq ans se voient proposer un emploi de qualité, une formation continue, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou leur sortie de l'enseignement formel ».

Cette recommandation a fait l'objet de transpositions variées dans les différents pays de l'UE avec, en Belgique, également des spécificités propres à chaque région. C'est la région de Bruxelles-Capitale qui, via Actiris, s'en est emparée avec le plus d'ambition et qui a le plus communiqué à ce propos.

Jusqu'ici pourtant, cette mesure n'a pas fait l'objet d'une évaluation détaillée, ni au plan quantitatif ni au niveau qualitatif. La présente étude tente donc de voir si l'expérience est un échec ou une réussite, et ceci en fonction du point de vue d'où l'on se place.

Car il ne suffit pas de clamer, comme le fait Actiris, que « en 6 ans de baisse continue, le chômage des jeunes a été divisé par deux », il faut s'interroger sur ce que sont devenus ces jeunes et si leur situation s'est (véritablement) améliorée...

Analyses :

1) Quelques nuances de jaunes...

Gérald Hanotiaux (CSCE),

Ensemble !, n° 99, p. 5 à 11, 25.234 99 c

A la fin de l'année 2018, un mouvement social inédit a déboulé avec fracas - surtout en France -, celui dit des « Gilets jaunes ». Les observateurs les plus avisés de l'actualité sociale n'avaient rien vu venir. En apparence, aucun signe annonciateur... si ce n'est la colère accumulée au quotidien. Les mouvements sociaux font partie de nos préoccupations de toujours, nous avons donc tenté de faire le tour des questions les plus marquantes posées par ce mouvement des Gilets jaunes, en abordant les dimensions de la précarité croissante des individus, de la représentation syndicale en crise, de la violence dans les manifestations, policière et sociale, et des effets de celles-ci. Nous y présentons et commentons la parole des différents acteurs concernés.

2) Disposée à travailler autant qu'à étudier mais aussi sanctionnée

Judith Lopes Cardozo (CSCE)

Ensemble !, n° 99, p. 80 à 83, 9.983 c.

Chronique des juridictions du travail, section CPAS. Garma a une trentaine d'années lorsqu'elle débarque en Belgique de son Tibet natal, en 2015. Elle obtient le statut de réfugiée politique, décroche un petit boulot de masseuse et suit des cours d'alphabétisation. Sa situation est précaire, mais grâce à l'aide du CPAS d'Anderlecht, elle se débrouille. En mars 2018, elle s'installe dans la commune de Bruxelles. Ce changement va marquer le début de ses malheurs...

3) Des contrats subventionnés par le Forem... chez Mc Donald's !

Gérald Hanotiaux (CSCE),

Ensemble !, n° 99, p. 84 à 87, 14.736 c

Le travail précaire dans la restauration rapide existe, c'est hélas bien connu. Mais lorsque le travailleur y est en partie payé par des subventions publiques, toute éthique sociale semble avoir disparu. Nous présentons dans ce texte le système des PFI, pour « Plan Formation - Insertion », un système de subventionnement de l'emploi par le Forem, en Wallonie. Nous avons constaté une ampleur importante de ce système, au sein de nombreux secteurs professionnels. Comme d'autres systèmes proches, il s'agit donc dans les faits d'une captation de l'argent public par le secteur privé, y compris par des entreprises franchisées de fast-food. Les conditions de travail y sont parfois dramatiques, comme nous le raconte ensuite, dans une interview, un témoin qui a vécu l'expérience d'un contrat PFI au sein d'un Mc Donald's.

4) Des organismes de l'emploi contre les chômeurs

Yves Martens (CSCE),

Ensemble !, n° 99, p. 96 à 101, 11.515 c

Une administration, c'est normalement une organisation au service de ses administrés. Dans le domaine de l'emploi et du chômage pourtant, cette logique de service cède (trop) souvent le pas aux tracasseries, à la suspicion, au déni de droits et à l'exclusion...

4) Ne pas confondre domiciliation et cohabitation

Yves Martens (CSCE),

Revue Contrastes, juillet-août 2019, p. 6 à 7, 8.211 c

La revendication de suppression du statut cohabitant est une priorité pour la plupart des associations progressistes depuis de nombreuses années. Elle n'est cependant pas simple à mettre en application si on veut éviter un nivellement par le bas du montant des allocations sociales et une suppression des droits existants pour certaines catégories de personnes. Cependant, une simple application correcte de la réglementation et de la jurisprudence sauverait déjà beaucoup de ménages...

5) On achève bien les juges

Isabelle Philippon (CSCE)

Ensemble !, n° 100, p. 6 – 9, 14.120 c.

Depuis des années, la justice de paix subit de plein fouet des réformes mal pensées et se voit privée des moyens indispensables à son fonctionnement. Or, quand on applique à la justice de proximité les recettes du privé, c'est la société tout entière que l'on malmène.

6) Quand l'accès au logement n'est pas un long fleuve tranquille

Isabelle Philippon (CSCE)

Ensemble !, n° 100, p. 12 – 15, 9.300 c

Devant la justice de paix de Saint-Gilles : Sébastien, Alberto, Amina et Farida. Quatre vies, quatre galères, devant le juge pour des raisons différentes et avec des conséquences à géométrie variable.

7) « Bruxelles, la défavorisée »

Isabelle Philippon (CSCE) et Vincent Bertouille (Juge de Paix)

Ensemble ! n° 100, p. 17 à 21.18.700 c.

Nous avons rencontré M. Vincent Bertouille, Juge de paix à Forest et magistrat de presse de l'Union Royale des Juges de Paix et de police. Celui-ci dresse un constat alarmant de la situation des justices de paix en insistant sur la situation particulièrement difficile en région bruxelloise.

8) Jugement par défaut : la double peine

Isabelle Philippon (CSCE),

Ensemble ! n° 100, p. 20 à 23, .10.200 c.

Près de neuf jugements sur dix rendus par les juges de paix le sont « par défaut », c'est-à-dire en l'absence du justiciable qui a été cité en justice. Dans ce cas, le juge doit « faire droit » au demandeur. Et le citoyen n'a plus aucun moyen d'infléchir le cours des choses.

9) « Un Accès coûteux au service public justice est un choix politique »

Isabelle Philippon (CSCE) et Fabienne Denoncin (Juge de paix)

Ensemble ! n° 100, p. 22 à 24, 11.200 c

Nous avons rencontré Mme Fabienne Denoncin, Juge de Paix à Chatelêt, qui nous a expliqué sa vision du rôle social des juges de paix pour rééquilibrer les rapports de forces entre les "forts" et les "faibles" et les difficultés rencontrées pour assumer ce rôle dans une société régie par l'argent.

10) Francken dans le texte

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

Ensemble ! n° 100, p. 34 à 37, 19.210 c

Le livre *Continent sans frontière*, publié par Théo Francken en septembre 2018 offre un accès de première main à l'idéologie qu'il promeut. Celle de la lutte ethnico-culturelle. Analyse.

11) Un engagement, 100 numéros

Arnaud Lismond-Mertes et Yves Martens (CSCE)

Ensemble ! n° 100, p. 47 à 49, 13.763 c

Ensemble, organisons la résistance sociale ! C'est ce à quoi le *Collectif solidarité contre l'exclusion (CSCE)* et sa revue s'attellent depuis le 1er numéro, il y a 23 ans. Rétrospective.

12) Il y a 23 ans... la naissance du Collectif

Ghislaine de Smet (CSCE)

Ensemble ! n° 100, p. 50 à 53, 17.244 c

D'où vient la revue Ensemble? Et quels furent les premiers pas de l'association qui la porte? Une fondatrice du *Collectif solidarité contre l'exclusion asbl* retrace ses prémices et ses début, de la création de « Solidarités en mouvement », en 1992, à la plate-forme contre la réforme du Minimax, en 2001, en passant par les « Etats généraux de l'emploi ».

13) Lutter contre les chasses aux chômeurs

Yves Martens (CSCE)

Ensemble ! n° 100, p. 54 à 55, 9.237 c

Les changements intervenus depuis un peu plus de quinze ans dans la protection sociale ont été particulièrement stigmatisants pour les ayants droit, culpabilisation instillée sous le nom d'« état Social Actif », en vogue depuis la fin des années '90. Une forme de «catastrophe du millénaire » qui n'avait pas été anticipée par les personnes concernées...

14) Les CPAS et leurs usagers sous pression

Yves Martens (CSCE)

Ensemble ! n° 100, p. 56 à 57, 9.576 c

Avant de saper l'assurance chômage, l'état Social Actif a mis à mal l'aide sociale en 2002. Notre revue dénonçait les problèmes en CPAS avant cette réforme et n'a pas cessé de le faire depuis.

15) De l'accès à l'énergie aux compteurs intelligents

Paul Vanlerberghe (CSCE)

Ensemble ! n° 100, p. 58 à 60, 14.579 c

Lorsque, en janvier 1999, parut dans notre revue le premier article sur l'énergie, les mots clés étaient, déjà et clairement, « accès à l'énergie » et « libéralisation ». La suite a été du même ordre.

16) Sans-abri : cent droits ?

Judith Lopes-Cardozo (CSCE)

Ensemble ! n° 100, p. 61 à 65, 19.455 c

Chronique des juridictions du travail. Lara et Marc ne se connaissent pas. Ils vivent leur galère chacun de leur côté. Tous deux sans abri, leur CPAS refuse de les aider adéquatement. Accompagnés par le Service Infordroits du CSCE, ils devront mener leur combat devant les tribunaux, car leur CPAS ignorera leurs demandes et refusera de respecter leurs droits, et ce jusqu'au jugement

17) Le numéro composé est à peine attribué

Gérald Hanotiaux (CSCE)

Ensemble ! n° 100, p. 66 à 70, 23.000 c

De graves problèmes empêchent un accès correct aux services de l'administration publique fédérale dédiée aux personnes handicapées. Injoignable, inaccessible, inefficace... Et indécent ! Sur la base des différents rapports administratifs, de débats parlementaires et du témoignage d'un travailleur de cette administration, nous faisons le tour de la situation plus que préoccupante pour les personnes souffrant d'un handicap, qui cherchent désespérément à joindre quelqu'un pour déposer un dossier, ou compléter un dossier existant.

18) MMPP : une solution définitive... temporaire

Yves Martens (CSCE)

Ensemble ! n° 100, p. 72 à 73, 9.278 c

La « psychologisation » et/ou la « psychiatrisation » de la question du chômage participent de la tendance à déplacer la responsabilité d'un problème collectif vers l'individu. Mais, quand cela permet d'éviter l'exclusion, comment ne pas s'engager dans cette voie... malgré toutes nos réticences.

19) « Territoires zéro chômeur de longue durée » : outil intéressant ou poudre aux yeux ?

Yves Martens (CSCE)

revuepolitique.be – octobre 2019, 23.758 c

La Belgique louche souvent sur la France, même si c'est plus rare pour les politiques d'emploi, les modèles étant très différents entre les deux pays. Les nouveaux gouvernements wallon et bruxellois veulent pourtant s'inspirer d'une expérimentation démarrée en France en 2016. Qu'en penser?

20) MMPP : une solution définitive... temporaire

Yves Martens (CSCE)

Ensemble ! n° 100, p. 72 à 73, 9.278 c

La « psychologisation » et/ou la « psychiatrisation » de la question du chômage participent de la tendance à déplacer la responsabilité d'un problème collectif vers l'individu. Mais, quand cela permet d'éviter l'exclusion, comment ne pas s'engager dans cette voie malgré toutes nos réticences..

21) Lutte contre la pauvreté : patienter un siècle encore ?

Yves Martens (CSCE)

revuepolitique.be – décembre 2019, 14.952 c

L'efficacité des mesures du taux de pauvreté semblent parfois aussi peu convaincantes que les mesures prises pour la combattre. Il n'empêche, des chiffres répétés depuis plus de 10 ans selon la même méthode permettent tout de même de tirer des conclusions. Dont la plus terrible: la pauvreté s'accroît dans une société toujours plus riche...

22) Redéfinir l'antisémitisme ?

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

Ensemble ! n° 101, p. 6 à 8, 14.305 c

Depuis 2016, les parlements européens discutent de l'adoption d'une redéfinition de l'antisémitisme qui en étend la portée à certaines critiques de l'État d'Israël. Un sujet qui devrait tous nous concerner.

23) « Une criminalisation de la critique de la politique d'Israël »

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE) et François Dubuisson (ULB)

Ensemble! n°101, p. 11 à 15, 24.800 c.

Nous avons rencontré M. François Dubuisson, professeur de droit international à l'ULB, qui a resitué pour nous la portée juridique des résolutions parlementaires prônant la mise en oeuvre de la définition de l'antisémitisme édictée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) et nous a expliqué les problèmes fondamentaux que pose cette définition par rapport à la liberté d'expression sur le conflit israélo-palestinien et au droit international.

24) « Cette définition doit rester non contraignante »

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE) et Patrick Charlier (Unia)

Ensemble! 101, p. 21 à 27, 34.000 c,

Nous avons rencontré M. Patrick Charlier, Co-directeur de Unia (c-à-d le Centre interfédéral pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et les discriminations), qui nous a rappelé quel était le cadre légal belge en matière de lutte contre les discriminations et les discours de haine, par rapport auquel l'adoption de la définition de l'antisémitisme édictée par l'Alliance internationale pour la mémoire de l'Holocauste (IHRA) prend son sens, ainsi que les missions et le rôle que joue Unia. Celui-ci nous a également présenté la position de son institution par rapport à cette définition en plaidant pour "*que la définition de l'IHRA, qui se présente comme une "définition de travail" non-contraignante, reste bien considérée en tant que telle*".

25) Analyse d'une redéfinition tendancieuse

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)

Ensemble! 101, p. 32 à 34, 15.567 c,

La définition de l'IHRA a pour caractéristique principale d'organiser volontairement la confusion entre l'antisémitisme et l'antisionisme.

26) Généalogie d'une définition

Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)
Ensemble! 101, p. 35 à 43, 44.360 c,

Depuis sa rédaction initiale en 2004, et jusqu'à son adoption formelle en 2016, les maîtres d'oeuvre de la « définition de travail de l'antisémitisme de l'IHRA » ont été des ONG pro-israéliennes.

27) Une définition aux parlements
Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)
Ensemble! 101, p. 44 à 50, 34.140 c,

Depuis 2017, l'utilisation de la définition de l'antisémitisme établie par l'IHRA a été promue par de nombreux parlements européens. Dispose-t-elle pour autant d'une légitimité démocratique ?

28) Rejeter une définition dangereuse
Arnaud Lismond-Mertes (CSCE)
Ensemble! 101, p. 60 à 61, 10.893 c,

La définition de l'IHRA tend à séparer la lutte contre l'antisémitisme de la lutte contre le racisme et à viser certaines critiques de l'État d'Israël. Son utilisation doit être combattue.

29) Baskuul : avec et pour les Bruxellois les plus fragiles
Yves Martens (CSCE)
Ensemble! 101, p. 60 à 61, 9.176 c,

Samenlevingsopbouw Brussel a comme slogan « Investissez dans la force des gens. Incitez les responsables politiques à mener une politique sociale » et comme méthode le travail communautaire. Pour et avec les personnes fragilisées, afin de les renforcer.

30) GRAPA : un contrôle de timbrés
Yves Martens (CSCE)
Ensemble! 101, p. 60 à 61, 18.879 c,

La plupart des prestations sociales sont liées à une présence régulière et habituelle sur le territoire belge. C'est légitime à condition que les bénéficiaires ne se retrouvent pas non plus « assigné-e-s à résidence ». Or, le nouveau contrôle des pensionné-e-s les plus démunis-e-s fait polémique. Le moins que l'on puisse dire est qu'il ne passe pas comme une lettre à la poste...

31) Bruxelles : une harmonisation par le haut de l'article 60
Yves Martens (CSCE)
Ensemble! 101, p. 60 à 61, 18.866 c,

La sixième réforme de l'État a régionalisé les politiques d'aide à l'emploi. La mise à l'emploi prévue à l'article 60§7 de la loi organique des CPAS a été englobée dans ce paquet. Une occasion que Bruxelles a saisie pour harmoniser favorablement les pratiques souvent très différentes d'un CPAS à l'autre

32) Les communautés d'autoconsommation : l'énergie locale et solidaire
Paul Vanlerberghe (CSCE)
Ensemble! 101, p. 88 à 89, 9.062 c,

Partager l'énergie entre voisins ? Ce sera bientôt possible via un nouveau modèle qui sera d'abord testé par deux projets pilote qui vont démarrer au printemps et pourra plus tard être élargi à toute la région bruxelloise. Une façon d'agir de façon locale et solidaire.

